

# INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 33, n° 29) 11 NOVEMBRE 2024



## AVIS PUBLIC À TOUS LES CONTRIBUABLES

### NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

#### EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

**PRENEZ AVIS** que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Napierville, devant être **en vigueur pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027**, a été déposé à mon bureau le **29 octobre 2024**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, aux jours et heures d'ouverture des bureaux de la mairie.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le **1<sup>er</sup> mai 2025**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé (*dans un tel cas, le demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi*) :  
MRC des Jardins-de-Napierville  
1767, Principale, Saint-Michel, Québec J0L 2J0
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible en ligne au [www.mrcjardinsdenapierville.ca](http://www.mrcjardinsdenapierville.ca);
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ADM-124-97 de la MRC des Jardins-de-Napierville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande (*les frais doivent être déposés en même temps que la demande de révision administrative, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée*).

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Archambault, Directrice générale & Secrétaire-trésorière



## PANIER DE NOËL 2024

C'est avec plaisir que la Société de Saint-Vincent-de-Paul remettra cette année des paniers de Noël. (Seuls les dons monétaires seront acceptés exceptionnellement ( un reçu vous sera délivré))

Les formulaires d'inscription sont maintenant disponibles à la boutique Écofragerie située au 459, rue Saint-Jacques à Napierville .

Les heures d'ouverture sont:

Du lundi au vendredi de 10h00 à 16h30 et les samedis et dimanches de 10h00 à 16h00.

\*Réservé aux résidents de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville uniquement.



## C'est l'heure de décorer vos maisons !

Nous vous encourageons à décorer vos maisons avec vos plus belles lumières. Vous n'avez qu'à nous envoyer l'adresse de votre maison décorée et vous courez la chance d'être l'un des 10 gagnants d'une carte cadeau de 50\$ chez un commerçant de votre choix se situant à Napierville. Les gagnants seront connus le 17 décembre.

Vous avez jusqu'au 13 décembre pour nous faire parvenir vos coordonnées à l'adresse suivante :

[banselin@napierville.ca](mailto:banselin@napierville.ca)



## À vos crayons les amis !



Nous invitons tous nos petits citoyens à nous dessiner un de leur plus beau dessin de Noël et nous faire parvenir une photo de celui-ci, car il y aura aussi 10 dessins tirés au hasard et de magnifiques prix à gagner. Les gagnants seront connus le 17 décembre.

Vous avez jusqu'au 13 décembre pour nous faire parvenir une photo du dessin de votre enfant à l'adresse suivante : [banselin@napierville.ca](mailto:banselin@napierville.ca)



# Marché de Noël

NAPIERVILLE ET SAINT-CYPRIEN

Samedi 7 décembre  
10h30 à 17h30  
et  
Dimanche 8 décembre  
11h00 à 16h00

262, rue de l'Église,  
Napierville

Noël des enfants  
Samedi et Dimanche :  
11h00 à 15h00 - Tour de Calèche  
12h30 à 15h30 - Dépouillement  
12h30 à 16h30 - Maquillage  
Foodtruck,  
En tout temps : Feu de camp,  
Mascottes et plus...



Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)